

Marseille, le 10 novembre 2005

Il est de notre responsabilité, en tant que citoyens et responsables de structures artistiques et culturelles, de porter sur la place publique l'expression de notre colère à l'annonce du " transfert des activités de Danse à Aix au profit du Centre Chorégraphique National d'Aix-en-Provence ".

Cette décision, prise par la Ville d'Aix-en-Provence en accord avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Paca, est emblématique d'une politique de l'Etat et de certaines collectivités locales qui visent à la concentration institutionnelle des moyens de production et de diffusion des projets artistiques et culturels.

Nous nous positionnons contre le développement de ces pratiques qui mettent en position d'hégémonie des structures qui seraient des " pôles d'excellence " au détriment des richesses produites par la pluralité des propositions en matière de création, diffusion, formation.

Nous affirmons qu'une autre politique est possible, fondée sur la synergie des " opérateurs " que nous sommes, en posant comme enjeu central un véritable enjeu de société, la diversité artistique et culturelle.

Josette Pisani

**Marseille Objectif Danse**

friche la belle de mai 41 rue Jobin 13331 Marseille cedex 3

T 33 (0)4 95 04 96 42 - F 33 (0)4 95 04 96 44

[mod@marseille-objectif-danse.org](mailto:mod@marseille-objectif-danse.org)

[www.marseille-objectif-danse.org](http://www.marseille-objectif-danse.org)